



## DUOGARD® Agent de décoffrage

### DESCRIPTION

L'agent de décoffrage DUOGARD est un mélange constitué de produits chimiques organiques prêt à l'emploi qui réagissent avec les alcalis du béton afin d'empêcher le béton de coller et d'un ingrédient non réactif chimiquement inerte de poids moléculaire élevé qui facilite lui aussi le décoffrage. Cette combinaison permet de créer une double séparation à la fois physique et chimique (DUO) pour un décoffrage très efficace.

### UTILISATION

DUOGARD peut être employé sur tous les types de coffrage : bois, acier, fibre de verre, plastique et carton de même que les panneaux prétraités et les tubes. DUOGARD peut aussi être utilisé pour ramollir le béton accumulé sur les outils et les équipements; pulvériser quotidiennement pour un nettoyage aisé et protéger de la rouille.

### CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Double séparation qui élimine l'adhésion du béton au coffrage.
- Faible odeur.
- Facilite le nettoyage des coffrages même après 90 jours.
- Formule unique offrant un recouvrement supérieur; coûts réduits.
- Ne tache pas et ne décolore pas le béton.
- N'inhibe pas l'adhérence de la peinture, du plâtre et des revêtements de béton époxy.
- Accroît la durée de vie des coffrages de bois en recouvrant et pénétrant le bois pour empêcher l'absorption d'eau et d'alcalis du béton et élimine le gonflement et la délamination du contreplaqué causées par les huiles.
- Réduit l'entretien des coffrages métalliques en formant un film résistant à la rouille lorsqu'appliqué avant l'entreposage.
- Conforme aux COV

### EMBALLAGE

Seaux de 18,9 litres  
Barils de 205 litres

## FICHE TECHNIQUE 3150-112

### RENDEMENT

14,7 à 40,9 m<sup>2</sup>/L (719 à 2000 pi<sup>2</sup>/gal. impérial) selon la méthode d'application et le type de coffrage. Les taux de couverture sont approximatifs.

### DURÉE DE CONSERVATION

Au moins deux ans à partir de la date de fabrication lorsqu'entreposé à l'intérieur dans son contenant d'origine non ouvert entre 4 et 32°C (40 à 90°F).

### SPÉCIFICATIONS

- Conforme aux limites de concentration en COV de la réglementation canadienne sur les revêtements architecturaux.

### DONNÉES TECHNIQUES

<b>Couleur</b>	Ambre
<b>Viscosité</b> (Ford No 4)	10 secondes
<b>Point de congélation</b>	Moins de -29°C (-20°F)
<b>Tâchage</b>	Aucun

### APPLICATION

**Préparation de la surface...** La surface du coffrage devrait être propre et débarrassée du béton durci et des autres produits nuisibles. Enlever la rouille, la calamine ainsi que les huiles à coffrage utilisées antérieurement conformément aux bonnes pratiques de bétonnage, particulièrement pour les surfaces de béton apparent ou architectural.

**Méthode d'application...** Appliquer une couche mince uniforme à l'aide d'un pulvérisateur à basse pression, comme un Chapin 1949, muni d'une buse en éventail à angle de 80° avec un taux d'application de 0,4 litre (0,08 gal/13 oz) par minute. Si l'on applique au pinceau ou au rouleau, faire attention d'appliquer une couche aussi mince et uniforme que possible. Trop de produit ne sera pas meilleur; une couche mince fournit des résultats supérieurs.

Les nouveaux coffrages de bois (non pré-enduits) devraient recevoir au moins deux couches avant d'être utilisés.

Page suivante ...

**W. R. MEADOWS DU CANADA**  
70 HANNANT COURT, MILTON, ONT. L9T 5C1  
TÉL: (905) 878-4122 • TÉLÉCOP: (905) 878-4125

Ventes Montréal : (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX  
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /  
St. Albert, AB

[www.wrmeadows.com](http://www.wrmeadows.com)

Tous les coffrages devraient être enduits entre chaque utilisation.

### **PRÉCAUTIONS**

Ne pas utiliser sur des moules de plâtre ni dans des autoclaves. Nocif ou mortel si avalé. Éviter l'inhalation prolongée des vapeurs et le contact prolongé avec la peau. Employer avec une bonne ventilation. Inflammable; garder loin des flammes et de la chaleur excessive.

### **NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION**

03 11 00 : Coffrage du béton

### **INFORMATION LEED**

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- Crédit IEQ 4.2 : Matériaux à faible émission – Peintures et revêtements
- Crédit MR 2 : Gestion des déchets de construction
- Crédit MR 4 : Contenu recyclé
- Crédit MR 5 : Matériaux régionaux

**Pour la fiche technique la plus récente, des informations LEED supplémentaires et la fiche technique, visiter notre site web:**

[www.wrmeadows.com](http://www.wrmeadows.com)

2012-07-19

SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

**Garantie:** W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.